

2^e édition
régionale

étudiant·e
jeune diplômé·e
designer
entreprise de première et
seconde transformation

BOIS FRANÇAIS & DESIGN

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

clôture des inscriptions
le 30 avril 2023

découvrez le règlement et
les prix du concours sur
fibois-aura.org

Règlement

APPEL À PROJET CONCOURS BOIS FRANÇAIS & DESIGN EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES 2023 2^E ÉDITION

RÈGLEMENT

édité le 01/03/2023

Article 1 - Objet

Initié par Fibois Centre-Val-de-Loire, le concours est organisé par Fibois Auvergne-Rhône-Alpes avec le soutien de Fibois France. Il a vocation à mettre en avant les bois français et les savoir-faire des entreprises régionales, par la valeur ajoutée que le design apporte aux entreprises de la filière bois : fonctionnalité, esthétique, réponse à des problématiques sociétales, ciblage de marché et valorisation d'essences locales.

En déposant votre dossier de candidature, vous participez non seulement au concours régional «Bois français & Design» d'Auvergne-Rhône-Alpes, mais vous répondez également à l'Appel à Projet pour tenter d'être exposé sur la Paris Design Week 2023 !

Les projets déposés seront présélectionnés par un jury régional (art.4b) et remontés au comité national. Ils pourront aussi être mis en valeur sur des événements régionaux et bénéficieront d'une mise en lumière par des relations presse.

Un comité national (art. 4c) sélectionnera les pièces qui seront présentées lors de la Paris Design Week, événement international et rendez-vous parisien incontournable du design (*).

Article 2 – Eligibilité

Le concours est ouvert aux designers, entreprises de première et seconde transformation, étudiants ou jeunes diplômés des écoles de Design implantées dans la région. Les étudiants peuvent participer, à la condition de présenter une maquette ou un prototype.

Chaque candidat·e ou équipe candidate devra déposer un projet valorisant les bois régionaux et français, réalisé depuis moins de 3 ans et commercialisable.

Le/la designer peut être soit intégré·e à l'entreprise soit mandaté·e / accompagné·e pour un projet.

Pour participer, les entreprises candidates doivent être à jour de leurs obligations fiscales et sociales.

Pour les étudiants et les jeunes diplômés, une candidature en équipe avec une entreprise est particulièrement recommandée.

Précisions sur le type de réalisation attendue :

L'objet doit se conformer à quelques règles :

- Être un objet utile
- Mettre en œuvre du bois régional ou bois de réemploi

Sont exclus de l'appel à projets :

- Les objets purement décoratifs et artistiques
- Les objets non déplaçables, de l'ordre de l'agencement ou de la micro-architecture

- Les objets déjà présentés aux éditions passées

Sont autorisés :

- Les projets valorisant le bois dans son usage comme dans son esthétique
- L'association de plusieurs matériaux, à condition de respecter le fait que le produit est très majoritairement en bois français en structure et en esthétique.
- La présentation d'un objet déjà fabriqué, non présenté aux éditions passées.

Article 3 – dossier de candidature et inscription

Le dossier devra être déposé entre le 1er mars et le 30 avril, minuit, à l'adresse n.dasilva@fibois-aura.org

Votre dossier de candidature devra comprendre, obligatoirement :

- Le formulaire de dossier de candidature dûment rempli [via le lien suivant](#)
- Un PDF exposant le projet dans son ensemble. Il doit être au format A3 paysage et composé de 5 planches maximum (10 Mo max). Ce document contiendra :
 1. La présentation du projet et de son contexte : une description courte (100 caractères espaces compris maximum) et une note d'intention (1000 caractères espaces compris maximum)
 2. Une mise en situation ou un scénario d'usage pour expliquer son fonctionnement et son utilité,
 3. Un bilan environnemental de l'innovation, pour permettre de dégager les bénéfices environnementaux attendus, en particulier sur l'utilisation de bois régionaux.
- 5 visuels significatifs du projet (photos, images 3D, esquisses) libres de droits, sans aucun caractère, logo ou signe distinctif permettant d'identifier le candidat, y compris si les éléments sont présentés sous forme de composition, format jpeg 300dpi (5 Mo max par fichier).

Article 4. Concours

4a - Critères de sélection

Le jury est chargé de sélectionner les lauréats en analysant les projets, anonymes, sur la base des critères suivants :

- La qualité générale du dossier
- Le respect des règles du concours
- L'originalité, l'esthétique et la modernité du projet
- La valorisation du bois local et la justification de(s) l'essence(s) retenue(s)
- L'attention portée au développement durable dans la fabrication
- La faisabilité technique du projet
- L'innovation
- La capacité de répliquabilité et de diffusion
- L'impact socio-économique et environnemental
- La viabilité économique du projet (estimation d'un prix de vente public)

4b – Concours régional

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, partenaire de l'événement constituera son propre jury, composé de manière paritaire par des représentants d'institutionnels, de professionnels du design et de la filière bois. Le jury étudiera les projets. En Auvergne-Rhône-Alpes, une bonification sera attribuée pour les projets permettant de valoriser les feuillus et le sapin pectiné. Le jury sélectionnera les 3 meilleures candidatures. Le jury régional est souverain et n'aura pas à motiver ses décisions.

4c- Comité de sélection national pour Paris Design Week

Les projets collectés lors de l'appel à projets pour le concours régional Bois Français & Design pourront bénéficier d'une valorisation nationale en étant exposés à Paris, lors de l'événement Paris Design Week, qui aura lieu du 7 au

16 septembre 2023, dans la cour de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris. Afin d'apporter de la cohérence à l'exposition, **la thématique 2023 portera sur l'aménagement extérieur à dominante mobilier urbain**. De fait, seuls les projets d'aménagement extérieur à dominante mobilier urbain pourront être étudiés en vue d'être exposés à la Paris Design Week. Le comité sera constitué d'un.e représentant.e de chaque région participante et sera présidé par Eric de La Rochère, délégué général de Fibois Centre-Val-de-Loire, et Pia Monnier Wood, commissaire de l'exposition, qui disposera d'une voix prépondérante. Les partenaires financiers éventuels et d'autres professionnels du design pourront également être présents (designers, éditeurs, journalistes, etc). Le comité sera souverain et n'aura pas à motiver ses décisions. Les candidats retenus pour Paris Design Week seront informés fin mai 2023.

Article 5 – Communication

Régionale

Les lauréats bénéficieront d'une communication appuyée par le biais des différents outils de communication de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et de son réseau d'interprofessions territoriales : campagne presse, relais sur les réseaux sociaux et les newsletters, publication dans la page innovation du magazine « Mention Bois », à [découvrir ici](#) etc. Le palmarès des 3 projets lauréats sera présenté au public pour valoriser ces savoir-faire via les réseaux sociaux et des relations presses.

Nationale

Les projets retenus par le comité national seront exposés à la Paris Design Week dans la cour de la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris avec parution dans les médias dédiés, et relais presse et institutionnel.

Article 6 – Obligation des candidats sélectionnés pour la Paris Design Week

Les candidats et lauréats s'engagent à :

- Répondre aux demandes d'information de la part des interprofessions Fibois ou de l'organisateur de l'événement ;
- Autoriser Fibois à publier le nom, logo et adresse de l'entreprise et la description non confidentielle des projets dans le cadre des actions de communication liées à l'événement, y compris sur le site internet des Fibois France et régionaux ;
- Prendre les dispositions les plus appropriées en matière de protection des droits de la propriété intellectuelle
- Donner à la demande de Fibois toute information sur le devenir du projet récompensé
- Livrer l'objet lauréat le 6* septembre 2023 sur le lieu de l'exposition (en attente de confirmation) et venir le récupérer par ses propres moyens le 19* septembre au plus tard.

Article 7 – Calendrier

- | | |
|--------------------------|--|
| • 1er mars 2023 | lancement des candidatures |
| • 30 avril 2023 | clôture des candidatures |
| • Début mai 2023 | jury régional |
| • Mi-mai 2023 | comité de sélection national Paris Design Week |
| • Début septembre 2023 | installation selon calendrier Paris Design Week et disponibilités du site identifié* |
| • 7 au 16 septembre 2023 | exposition lors de Paris Design Week à Paris |
| • 16/17 septembre 2023 | exposition lors journées du patrimoine puis démontage* |

*dates de confirmation

Contact organisation

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
Nicolas Da Silva
04 73 16 59 79
n.dasilva@fibois-aura.org

**BOIS FRANÇAIS
& DESIGN**
EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES